

Élections des représentants des personnels au Conseil scientifique (CS) du CNRS

Votez pour les candidats de la CGT !

La direction du CNRS, à travers sa « politique de site », participe activement à la politique dite d'excellence et de regroupement des universités qui est en train de détruire le modèle français d'enseignement supérieur et de recherche. En même temps, cette politique contribue à écarter toutes les instances représentatives des personnels des décisions qui les concernent. Le Conseil scientifique du CNRS, comme toutes les instances du Comité national, doit se battre pour que son rôle dans l'élaboration de la politique scientifique de l'organisme soit respecté. Les élus du mandat précédent l'ont fait. Ils ont notamment initié, en collaboration avec le C3N* et la CPCN, la mobilisation pour l'emploi scientifique. Celle-ci ne fait que commencer. Nous, candidats CGT au Conseil scientifique, nous engageons à poursuivre leurs efforts en faisant vivre le collectif que le CS constitue, en lien étroit avec les autres instances du Comité national, mais aussi et surtout, en travaillant activement à mobiliser la communauté scientifique. Sauver l'emploi scientifique pérenne et statutaire, et la recherche, ne pourra se faire que sur la base d'un engagement actif des personnels titulaires.

* Le C3N regroupe le bureau du Conseil Scientifique (CS) du CNRS, les présidents des Conseils Scientifiques de Département (CSD) et le bureau de la Conférence des Présidents des sections du Comité National (CPCN).

Collège A1	Didier Chatenay	UMR8237 Paris
	Sophie Duchesne	UMR7220 Nanterre
	Georges Lutfalla	UMR5235 Montpellier
Collège A2	Jérôme Riedi	UMR8518 Lille
Collège B1	Lise Caron	Université de Nantes
	Olivier Le Contel	UMR7648 Palaiseau
Collège C		
	François Bonnarel	UMR7550 Strasbourg
	Albane Burens	UMR5602 Toulouse

